

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE]

Villetaneuse, le 29 novembre 2017

L'université Paris 13 crée un Diplôme Universitaire de Français Langue Etrangère à destination des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Après la mise en place d'un cycle intensif de cours de Français Langue Etrangère de mars à juin 2017, l'Université Paris 13 poursuit sa mission sociale. Engagée dans l'accueil et l'accompagnement des réfugiés depuis plusieurs mois, elle réaffirme aujourd'hui sa vocation d'accueil avec la création de ce Diplôme Universitaire de Français Langue Etrangère, qui permet aux personnes concernées de bénéficier d'un statut étudiant à part entière.

L'objectif est clair : permettre à toute personne disposant d'un baccalauréat ou d'un niveau équivalent dans son pays d'origine de commencer ou de reprendre des études supérieures en France. A raison de 14 heures d'enseignement hebdomadaire de langue, civilisation et méthodologie, assurées par quatre enseignants expérimentés, et complétées par l'accès à une plateforme de soutien linguistique en ligne, l'Espace Langues de l'Université Paris 13 enrichit ainsi son offre de formation à destination de personnes exilées, demandeuses d'asile et réfugiées en vue de l'obtention du DELF (Diplôme d'études en langue française) de niveau B1 voire B2, indispensable pour suivre des études universitaires en France. A terme, les intéressés pourront donc s'inscrire dans le cursus de leur choix.

Depuis la rentrée 2017, 24 étudiants, recrutés en partenariat avec l'association Français langue d'accueil, participent à cette formation intensive. Un premier groupe, composé d'une quinzaine d'apprenants, originaires d'Afghanistan, d'Egypte, d'Iran, du Nigeria, du Pakistan, du Soudan et du Tibet, assiste chaque jour à 4 heures de cours, après avoir suivi une première session sur le campus de Villetaneuse au printemps dernier. En outre, 9 étudiants syriens sont arrivés à l'Université début novembre. Grâce au soutien de la Mairie de Paris et de l'association « Démocratie & Entraide en Syrie » – en partenariat avec la CPU et France Terre d'Asile – ces étudiants, détenteurs d'une bourse « d'insertion dans les Universités et Grandes Ecoles parisiennes », bénéficient ainsi d'une initiation accélérée et rejoindront prochainement le reste du groupe. Toutes et tous sont titulaires au minimum d'un baccalauréat. Certains s'étaient déjà engagés dans la vie professionnelle avant l'exil.

Le dispositif, créé à l'initiative d'un collectif de membres du personnel, est pris financièrement en charge par l'université avec la participation de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Enfin, 7 étudiants du Master « Coopération internationale et ONG » et 8 étudiants du Master « Dynamique culturelle » sont engagés dans un tutorat des nouveaux arrivants.

L'université Paris 13, dans le cadre de sa mission sociale, multiplie ses actions en faveur d'un accueil et d'un accompagnement réussis des étudiants exilés et réfugiés afin de garantir à tous l'égalité des chances dans la poursuite de leurs études.

Contacts presse : Marie Pfeiffer / marie.pfeiffer@univ-paris13.fr / 01 49 40 20 39